



# Signalisation des chantiers temporaires de voirie

## Durée

7.00 Heures  
1 Jour

## Pré Requis

Aucun

## Public Concerné

Toute personne appelée à exécuter, diriger, surveiller des chantiers temporaires sur ou en bordure de voies publiques ou privées.

**Référence**  
STD-LEVSC91

## Objectifs :

- Identifier la configuration du chantier au regard de la voirie,
- Déterminer la signalisation temporaire et/ou le balisage de chantier adapté aux travaux réalisés et aux risques générés,
- Mettre en place ces dispositifs dans les règles de l'art,
- Limiter les risques lors de cette mise en place.

## Contenu

- Généralités
- Les principes fondamentaux de la signalisation temporaire
- La signalisation temporaire
- Consistance de la signalisation
- La signalisation en milieu urbain
- La circulation alternée
- La signalisation des personnes
- La signalisation des véhicules
- Les chantiers mobiles
- La signalisation temporaire de nuit
- Les dangers temporaires
- Les détournements de circulation
- Emplacement d'arrêt d'urgence
- Exercices de synthèse
- Mise en application pratique

## Qualification Intervenant (e)(s)

Spécialiste en prévention réalisant des missions d'inspection, d'audit, d'assistance et / ou de conseil dans le domaine concerné

## Moyens pédagogiques

Etude de cas - Présentation multimédia

## Modalités d'évaluation

Autoévaluation par le stagiaire concernant l'atteinte des objectifs